



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Centre d'Information et d'Orientation
Ambérieu-en-Bugey



Orientation

post 4^{ème}

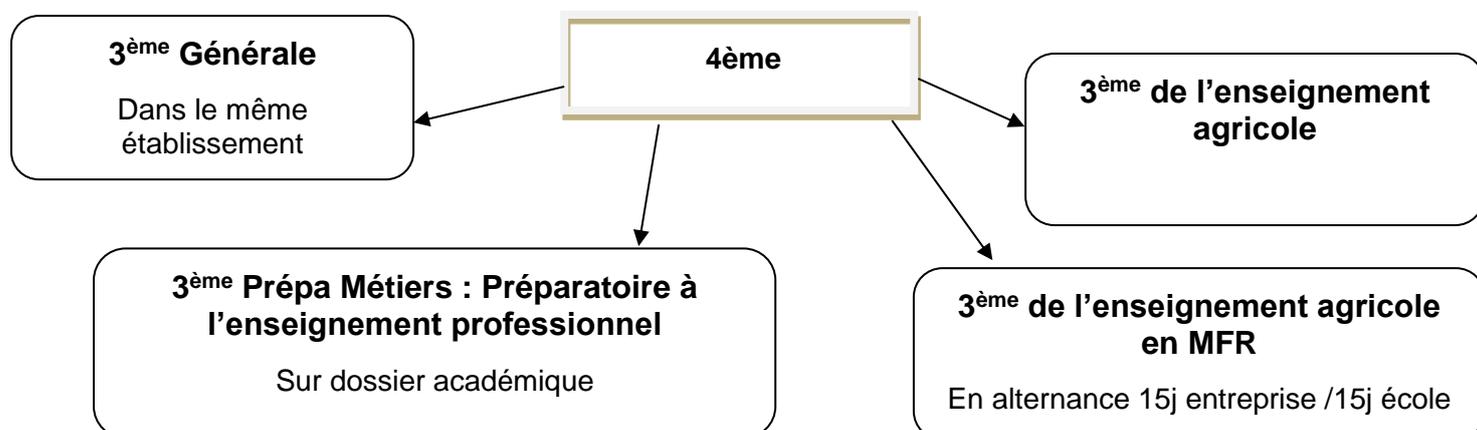
Quelles possibilités ?

Présentation générale

La 4ème n'est pas une classe d'orientation mais il y a cependant pour les familles la possibilité de choisir des classes où les élèves approchent déjà une formation professionnelle.

Ce document présente ces classes dans le secteur géographique d'Ambérieu en Bugey, leurs principales caractéristiques, horaires et objectifs pédagogiques.

Les différentes possibilités après la 4° :



La 3ème Générale

Elle s'effectue dans le même établissement que la 4°. Une séquence d'observation en milieu professionnel pour tous les élèves de la classe de troisième, intégrée au parcours avenir est obligatoire. Ce stage s'effectue pendant le temps scolaire, à une date définie pour tous, par le chef d'établissement. Sa durée varie de 3 à 5 jours. Les élèves et leur famille se chargent de la recherche du lieu qui peut être une entreprise, une administration, un établissement public, ou une collectivité territoriale.

3^{ème} Prépa-Métiers : Préparatoire à l'enseignement professionnel

Objectifs

Accueillir des élèves volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation dans la voie professionnelle. Cette classe s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Cette classe s'adresse à des élèves scolairement fragiles. **Attention : la classe prépa-métiers n'a pas vocation à accueillir des élèves en trop grandes difficultés scolaires ou comportementales.** Elle cherche à créer une dynamique nouvelle en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques différentes. L'élève va « mûrir » un projet de formation par la découverte des métiers relevant de différents champs professionnels.

L'orientation après cette classe se fera majoritairement en voie professionnelle (sous statut scolaire ou statut d'apprenti) en Bac professionnel (3 ans) ou en CAP (2 ans), dans un domaine qui peut être différent de ceux découverts pendant l'année.

Découverte des métiers et des formations

- ✓ Séquences de découverte des métiers et des formations au lycée professionnel
- ✓ Séquences d'observation
- ✓ Stages réalisés en entreprise, en administration ou association. Il sera demandé à l'élève de découvrir au moins deux secteurs d'activités différents.

Diplômes préparés

Diplôme National du Brevet de la série professionnelle, les élèves peuvent éventuellement se présenter à la série générale.

Les élèves pourront également être candidats au Certificat de Formation Générale (s'ils sont dans leur dernière année de scolarité obligatoire).

Admission

Le dossier sera constitué par le collège, à la demande des familles pour l'enseignement public courant avril. La constitution de ce dossier implique un dialogue avec l'équipe pédagogique et éducative ainsi qu'avec le psychologue de l'Education Nationale. La commission d'affectation a lieu début juin. Pour les établissements privés, la famille devra prendre directement rendez-vous avec le chef d'établissement. Attention, les places sont limitées. Si l'élève n'est pas admis en 3^o prépa métiers, il est admis de droit en 3^o générale.

Modalité d'organisation

Français : 5h

Mathématiques : 4h30

LV1 et LV2 : 5h30

Histoire géo : 3h

Sciences et technologie : 3h

EPS : 3h

Enseignements artistiques : 1h

Découverte professionnelle : 5h

(180h annualisées)

Lieux

Collège Vaugelas (Meximieux)

LP Alexandre Bérard (Ambérieu en Bugey)

Hors secteur : LP Marcel Pardé (Bourg en Bresse)

LP Gabriel Voisin (Bourg en Bresse)

SEP du Lycée Xavier Bichat (Nantua)

3^{ème} de l'enseignement agricole en MFR

Objectifs

Les 3^{ème} de l'Enseignement Agricole des Maisons Familiales et Rurales (MFR) offrent aux élèves des enseignements à forte dimension professionnelle.

Organisation Pédagogique

- L'alternance est la règle : 15 jours en entreprise et 15 jours à l'école (15 semaines en formation et 20 semaines en entreprise).
- Préparation au Diplôme National du Brevet, série professionnelle
- L'accès en 4^e de l'enseignement agricole est possible après une classe de 5^e si l'élève a 14 ans dans l'année d'inscription. Les élèves inscrits dans ces classes bénéficient des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'agriculture.

Après la 3^{ème}, poursuite d'étude en LP ou apprentissage.

Lieux

MFR PERONNAS
MFR MONTLUEL
MFR BAGE LE CHATEL
MFR PONT DE VEYLE

3^{ème} de l'enseignement agricole

Cette classe de troisième est destinée aux élèves qui souhaitent découvrir les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement de l'espace et la protection de l'environnement, du service en milieu rural.

Enseignements communs obligatoires	
Français	3h30
Langue vivante	2h
Histoire-Géographie, Enseignement moral et civique	2h30
Mathématiques	3h
EPS	3h
Éducation socioculturelle	2h
Technologies de l'informatique et du multimédia	1h
Biologie-Écologie	1h30
Physique-Chimie	1h30
Enseignements complémentaires	
Accompagnement personnalisé (1)	2 h
Enseignements pratiques interdisciplinaires (2)	7 h
Total	29h
Enseignements facultatifs	
<i>Langue vivante 2, langue et culture régionale, langue des signes française</i>	

Examen

Les élèves sont préparés pour présenter le Diplôme National du Brevet, série professionnelle (possibilité de se présenter à la série générale).

Après la 3^{ème}

Les élèves choisissent le secteur dans lequel ils prépareront un certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) ou un bac professionnel agricole.

Ils peuvent également se destiner à des formations professionnelles non agricoles.

Les formations professionnelles peuvent se préparer soit à temps complet en lycée professionnel, soit sous la forme de l'apprentissage.

Selon certaines situations, les élèves peuvent s'orienter aussi vers une seconde générale et technologique.

Lieux

- LEGTA Les Sardières à Bourg-en-Bresse
- LPA de St Sorlin-en-Bugey (privé)
- LPPRA de Nantua (privé)
- LPPRA de Villars-les-Dombes (privé)
- Lycée Agro-viticole Bel Air à St Jean d'Ardières (69)
- Lycée privé de la Bresse – Louhans (71)
- LPA Paul Claudel (privé) à Villemoirieu (38)

